



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance
Dossier n° PC 077 371 23 00016

Date de dépôt : 28/08/2023
Demandeur : Monsieur POP Cristian George
Pour : La surélévation partielle avec extension de l'habitation.
Adresse du terrain : 14 Ter rue de la Cavée à POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2023/062
accordant avec prescriptions un Permis de construire
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU le permis de construire déposé le 28/08/2023 par Monsieur POP Cristian George demeurant 14 Ter rue de la Cavée à POMMEUSE (77515) ;

VU l'objet de la déclaration :

- pour la surélévation partielle avec extension de 48,50 m² de l'habitation;
- sur un terrain situé 14 Ter rue de la Cavée à POMMEUSE (77515) ;
- pour une surface de plancher créée de 48,50 m² ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018,

VU l'affichage en mairie en date du 28/08/2023 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU les pièces complémentaires déposées en date du 31/08/2023 ;

ARRÊTE

Article 1

Le Permis de construire est **ACCORDÉ** pour le projet décrit dans la demande susvisée sous réserve de respecter les dispositions de l'article 2.

Article 2

Les pentes de l'ensemble des toitures devront être obligatoirement comprises entre 35° et 45°, sans omettre la façade Nord et la façade Sud.

NOTAS : Le pétitionnaire sera redevable de :

- La taxe d'aménagement : part communale, départementale et régionale.
- La taxe d'archéologie préventive.

Fait à POMMEUSE, le 05 septembre 2023

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS

